

République française
VILLE DE SOLLIÈS-PONT
Poste comptable : TRÉSORERIE DE SOLLIÈS-PONT
Numéro SIRET : 218 301 307 00144



COMpte ADMINISTRATIF

M 14

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNÉE 2015

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p05	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p06	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p07	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p08	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p09	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p11	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p15	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p20	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p22	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p24	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p30	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p48	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p66	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p67	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p73	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p74	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p75	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p76	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions	X	
p77	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p78	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)	X	
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)	X	
	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	X	
	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	X	
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	X	
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	X	
p79	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p80	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p85	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p87	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées	X	
	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties	X	
p88	A11 - Etat des travaux en régie	X	
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
	B - Engagements hors bilan		
p89	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p94	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p96	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		
p97	C1.1 - Etat du personnel	X	
p99	C1.2 - Actions de formation des élus	X	
p100	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p101	Logis Familia Varois - Bilan et compte de résultat 2014	X	
p105	ERILIA - Bilan et compte de résultat 2014	X	
p108	OPH VAR HABITAT - Bilan et compte de résultat 2014	X	
p112	Aire d'accueil des gens du voyage - CA 2014	X	
p116	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p117	SIEPERS VAR 83 - CA 2015	X	
p122	SIVAAD - CA 2015	X	
p127	CCVG - CA 2015	X	
p130	SYMIELECVAR - CA 2015	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p135	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
p136	Acquisitions et cessions opérées en 2015 et état du stock foncier détenu par l'EPF PACA	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p137	D1 - Décisions en matière des taux de contributions directes	X	
p138	D2 - Arrêté et signatures	X	

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	11 768
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	144
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab (population DGF).	Moyennes nationales par habitant de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal / Financier	Fiscal	Financier
3 taxes : 6 208 573 €	3 taxes : 6 507 068 €	683,87 € / 840,15 €	972,86 €	1 127,23 €
4 taxes : 8 155 845 €	4 taxes : 10 019 605 €			

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)	
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 128,98 €		1 151,00 €
2	Produit des impositions directes/population	563,40 €		549,00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 254,52 €		1 375,00 €
4	Dépenses d'équipement brut et travaux en régie (-subventions d'équipement versées)/population	192,50 €		369,00 €
5	Encours de dette/population	813,47 €		970,00 €
6	DGF/population	213,41 €		249,00 €
7	Dépenses de personnel (-atténuation de charges)/dépenses réelles de fonctionnement (2)	65,77%		56,70%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,16%		90,20%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	13,50%		26,80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	64,84%		70,60%
			Source : DGCL "Les collectivités locales en chiffres 2015"- paru en avril 2015	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MÉMOIRE

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
 - sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
 [...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 15 008 976,39	G 15 487 554,91
	Section d'investissement	B 3 531 580,41	H 4 637 119,17
+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C 0,00	I 255 631,62
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D 1 041 291,49	J 0,00
=		=	
TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	19 581 848,29	=G+H+I+J 20 380 305,70
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 367 744,58	L 61 545,75
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	367 744,58	61 545,75
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	15 008 976,39 =A+C+E	15 743 186,53 =G+I+K
	Section d'investissement	4 940 616,48 =B+D+F	4 698 664,92 =H+J+L
	TOTAL CUMULE	19 949 592,87 =A+B+C+D+E+F	20 441 851,45 =G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 367 744,58	L 61 545,75
13	Subventions d'investissement	0,00	61 545,75
20	Immobilisations incorporelles	130 685,26	0,00
204	Subventions d'équipement versées	89 683,20	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 933,98	0,00
23	Immobilisations en cours	95 442,14	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 539 571,00	2 102 742,14	309 138,47	0,00	127 690,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 202 690,00	9 103 000,22	0,00	0,00	99 689,78
014	Atténuations de produits	102 322,00	91 799,00	0,00	0,00	10 523,00
65	Autres charges de gestion courante	1 346 327,00	1 291 820,29	20 890,00	0,00	33 616,71
	Total des dépenses de gestion courante	13 190 910,00	12 589 361,65	330 028,47	0,00	271 519,88
66	Charges financières	352 600,00	300 284,15	48 932,47	0,00	3 383,38
67	Charges exceptionnelles	19 444,00	17 280,10	0,00	0,00	2 163,90
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	13 562 954,00	12 906 925,90	378 960,94	0,00	277 067,16

023	<i>Virement à la section d'investissement (2)</i>	305 695,00				
042	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (2)</i>	462 136,00	1 723 089,55			-1 260 953,55
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	767 831,00	1 723 089,55			-1 260 953,55

TOTAL	14 330 785,00	14 630 015,45	378 960,94	0,00	-983 886,39
--------------	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	--------------------

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00					
--	-----------------	--	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	254 000,00	364 474,72	0,00	0,00	-110 474,72
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 012 000,00	990 637,75	0,00	0,00	21 362,25
73	Impôts et taxes	8 666 490,00	8 903 506,42	19 151,70	0,00	-256 168,12
74	Dotations et participations	3 722 757,00	3 402 382,64	136 000,00	0,00	184 374,36
75	Autres produits de gestion courante	50 500,38	48 847,89	0,00	0,00	1 652,49
	Total des recettes de gestion courante	13 705 747,38	13 709 849,42	155 151,70	0,00	-159 253,74
77	Produits exceptionnels	31 163,00	898 206,88	0,00	0,00	-867 043,88
	Total des recettes réelles de fonctionnement	13 736 910,38	14 608 056,30	155 151,70	0,00	-1 026 297,62
042	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (2)</i>	338 243,00	724 346,91			-386 103,91
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	338 243,00	724 346,91			-386 103,91
	TOTAL	14 075 153,38	15 332 403,21	155 151,70	0,00	-1 412 401,53

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 255 631,62					
---	-----------------------	--	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	194 905,57	50 022,89	130 685,26	14 197,42
204	Subventions d'équipement versées	139 042,54	19 585,00	89 683,20	29 774,34
21	Immobilisations corporelles	243 383,31	186 302,84	51 933,98	5 146,49
23	Immobilisations en cours	200 814,09	69 408,70	95 442,14	35 963,25
	Total des opérations d'équipement	1 879 985,00	1 666 985,88	0,00	212 999,12
	Total des dépenses d'équipement	2 658 130,51	1 992 305,31	367 744,58	298 080,62
16	Emprunts et dettes assimilées	615 030,00	615 029,15	0,00	0,85
	Total des dépenses financières	615 030,00	615 029,15	0,00	0,85
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 273 160,51	2 607 334,46	367 744,58	298 081,47
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (1)</i>	338 243,00	724 346,91		-386 103,91
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	308 054,00	199 899,04		108 154,96
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	646 297,00	924 245,95		-277 948,95
	TOTAL	3 919 457,51	3 531 580,41	367 744,58	20 132,52
Pour information					
D 001	solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 1 041 291,49			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	868 503,12	568 853,80	61 545,75	238 103,57
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	938 000,00	800 000,00	0,00	138 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 806 503,12	1 368 853,80	61 545,75	376 103,57
10	Dot fonds divers et réserves	420 412,69	545 328,59	0,00	-124 915,90
1068	Excédents de fonct capitalisés (7)	799 948,19	799 948,19	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	858 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 078 360,88	1 345 276,78	0,00	-124 915,90
	Total des recettes réelles d'investissement	3 884 864,00	2 714 130,58	61 545,75	251 187,67
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (1)</i>	305 695,00			
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (1)</i>	462 136,00	1 723 089,55		-1 260 953,55
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	308 054,00	199 899,04		108 154,96
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 075 885,00	1 922 988,59		-1 152 798,59
	TOTAL	4 960 749,00	4 637 119,17	61 545,75	-901 610,92
Pour information					
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043;

(2) Les lignes de report ne sont pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET
II
B1
1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-2 411 880,61		2 411 880,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 103 000,22		9 103 000,22
014	Atténuations de produits	91 799,00		91 799,00
65	Autres charges de gestion courante	1 312 710,29		1 312 710,29
66	Charges financières	349 216,62	0,00	349 216,62
67	Charges exceptionnelles	17 280,10	1 261 009,72	1 278 289,82
68	Dotation aux amortissements et provisions	0,00	462 079,83	462 079,83
Dépenses de fonctionnement - Total		13 285 886,84	1 723 089,55	15 008 976,39

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	33 241,96	33 241,96
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	615 029,15	0,00	615 029,15
	Total des opérations d'équipement	1 666 985,88		1 666 985,88
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		398 509,72	398 509,72
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	50 022,89	0,00	50 022,89
204	Subventions d'équipement versées	19 585,00	0,00	19 585,00
21	Immobilisations corporelles (6)	186 302,84	54 910,00	241 212,84
23	Immobilisations en cours (6)	69 408,70	437 584,27	506 992,97
Dépenses d'investissement - Total		2 607 334,46	924 245,95	3 531 580,41

Pour information

D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

1 041 291,49

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
 (2) Voir liste des opérations d'ordre;
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
 (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	364 474,72		364 474,72
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	990 637,75		990 637,75
72	Travaux en régie		292 595,23	292 595,23
73	Impôts et taxes	8 922 658,12		8 922 658,12
74	Dotations et participations	3 538 382,64		3 538 382,64
75	Autres produits de gestion courante	48 847,89		48 847,89
77	Produits exceptionnels	898 206,88	431 751,68	1 329 958,56
Recettes de fonctionnement - Total		14 763 208,00	724 346,91	15 487 554,91

Pour information

R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

255 631,62

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	545 328,59	5 616,00	550 944,59
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	799 948,19	0,00	799 948,19
13	Subventions d'investissement	568 853,80	49 294,00	618 147,80
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800 000,00	0,00	800 000,00
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		210 836,90	210 836,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	114 207,65	114 207,65
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	1 050 172,82	1 050 172,82
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	30 781,39	30 781,39
28	Amortissements des immobilisations		453 231,84	453 231,84
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		8 847,99	8 847,99
Recettes d'investissement - Total		2 714 130,58	1 922 988,59	4 637 119,17

Pour information

R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	2 539 571,00	2 102 742,14	309 138,47	0,00	127 690,39
60611	Eau et assainissement	100 370,00	55 077,22	59 680,00	0,00	-14 387,22
60612	Energie - Electricité	340 866,00	247 016,73	76 284,08	0,00	17 565,19
60613	Chauffage urbain	60 500,00	34 811,74	22 948,11	0,00	2 740,15
60621	Combustibles	14 500,00	10 102,24	3 737,69	0,00	660,07
60622	Carburants	73 140,00	56 369,96	0,00	0,00	16 770,04
60623	Alimentation	314 624,00	293 654,99	18 417,63	0,00	2 551,38
60628	Autres Fourn. non stockées	177 410,00	170 996,36	3 204,50	0,00	3 209,14
60631	Fournitures d'entretien	30 708,00	29 980,20	68,00	0,00	659,80
60632	Fournitures de petit Equip.	100 474,00	90 166,96	2 682,51	0,00	7 624,53
60633	Fournitures de voirie	118 145,00	112 605,94	3 323,42	0,00	2 215,64
60636	Vêtements de travail	17 131,00	15 536,07	0,00	0,00	1 594,93
6064	Fournitures administratives	21 025,00	20 034,73	320,68	0,00	669,59
6065	Livres,disques,K7(Bib., Méd.)	7 150,00	6 889,78	0,00	0,00	260,22
6067	Fournitures scolaires	32 653,00	32 622,56	0,00	0,00	30,44
611	Contrat de presta. de services	32 647,00	24 779,37	0,00	0,00	7 867,63
6135	Locations mobilières	80 209,00	75 080,27	4 984,00	0,00	144,73
61522	Bâtiments	84 779,00	73 691,84	5 152,65	0,00	5 934,51
61523	Voies et réseaux	173 350,00	133 258,95	30 974,40	0,00	9 116,65
61551	Matériel roulant	39 800,00	38 118,53	1 520,65	0,00	160,82
61558	entretien réparat°autr fournit	19 696,00	16 689,02	2 441,50	0,00	565,48
6156	Maintenance	98 275,00	77 966,96	16 104,83	0,00	4 203,21
616	Primes d'assurances	55 000,00	56 980,68	0,00	0,00	-1 980,68
617	Etudes et recherches	5 265,00	3 992,18	200,35	0,00	1 072,47
6182	Documentation Gén. et Tech.	12 153,00	13 123,98	0,00	0,00	-970,98
6184	Vers. à des Org. de formation	20 000,00	5 880,90	7 332,00	0,00	6 787,10
6188	Autres frais divers	139 244,00	91 043,50	34 209,30	0,00	13 991,20
6225	Ind. au comptable et aux Rép.	2 940,00	3 169,82	0,00	0,00	-229,82
6226	Honoraires	2 814,00	2 721,56	0,00	0,00	92,44
6227	Fr. d'actes et de contentieux	65 000,00	39 586,62	0,00	0,00	25 413,38
6228	Divers	22 200,00	20 206,28	0,00	0,00	1 993,72
6231	Annonces et insertions	2 024,00	3 306,78	0,00	0,00	-1 282,78
6232	Fêtes et cérémonies	56 224,00	52 129,27	7 673,00	0,00	-3 578,27
6237	Publications	22 599,00	21 911,30	810,00	0,00	-122,30
6247	Transports collectifs	5 580,00	4 580,00	480,00	0,00	520,00
6251	Voyages et déplacements	4 600,00	3 079,84	0,00	0,00	1 520,16
6261	Frais d'affranchissement	27 000,00	25 632,61	0,00	0,00	1 367,39
6262	Frais de télécommunications	77 470,00	63 373,15	5 983,17	0,00	8 113,68
627	Serv. bancaires et assimilés	1 000,00	2 632,36	0,00	0,00	-1 632,36
6281	Concours divers (cotisations)	46 900,00	45 901,22	0,00	0,00	998,78
62878	A d'autres organismes	15 890,00	15 890,72	0,00	0,00	-0,72
63512	Taxes foncières	15 000,00	9 555,00	0,00	0,00	5 445,00
6353	Impôts indirects	0,00	43,55	0,00	0,00	-43,55
6355	Tx. et Imp. sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.(Aut.Org.	2 216,00	2 550,40	606,00	0,00	-940,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 202 690,00	9 103 000,22	0,00	0,00	99 689,78
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	25 200,00	25 124,66	0,00	0,00	75,34
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	111 400,00	112 354,00	0,00	0,00	-954,00
6338	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.sur Rém.	15 100,00	14 979,40	0,00	0,00	120,60
64111	Rémunération principale	3 731 790,00	3 716 984,14	0,00	0,00	14 805,86
64112	NBI, SFT & indem de Residence	211 100,00	211 266,01	0,00	0,00	-166,01
64118	Autres indemnités	977 300,00	974 222,21	0,00	0,00	3 077,79
64131	Rémunération	1 112 800,00	1 124 437,57	0,00	0,00	-11 637,57
64162	Emplois d'avenir	37 800,00	49 346,56	0,00	0,00	-11 546,56
64168	Autres emplois d'insertion	281 500,00	218 434,82	0,00	0,00	63 065,18
6451	Cotisations à l.U.R.S.S.A.F.	943 000,00	922 555,41	0,00	0,00	20 444,59
6453	Cot. aux caisses de Ret.	1 252 100,00	1 256 267,56	0,00	0,00	-4 167,56
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	85 400,00	82 154,06	0,00	0,00	3 245,94
6455	Cot. pour assurance du Pers.	180 000,00	177 747,02	0,00	0,00	2 252,98
6456	Vers.au F.N.C du Supp.familial	20 000,00	13 534,00	0,00	0,00	6 466,00
64731	Versées directement	26 500,00	20 445,00	0,00	0,00	6 055,00
6474	Vers. aux autres œuvres Soc.	176 700,00	173 434,00	0,00	0,00	3 266,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	9 644,80	0,00	0,00	5 355,20
6488	Autres charges	0,00	69,00	0,00	0,00	-69,00
014	Atténuations de produits	102 322,00	91 799,00	0,00	0,00	10 523,00
739117	Degrév tax.habitat, log vacant	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
73925	Fond de péréq. intercom & com	55 122,00	55 122,00	0,00	0,00	0,00
7398	revers. restit. et prél. div.	46 000,00	36 677,00	0,00	0,00	9 323,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
65	Autres charges de gestion courante	1 346 327,00	1 291 820,29	20 890,00	0,00	33 616,71
651	Red.Conc.Brev.Lic.Proc.Log Dr.	0,00	250,00	0,00	0,00	-250,00
6531	Indemnités	164 000,00	164 524,77	0,00	0,00	-524,77
6532	Frais de mission	0,00	90,00	0,00	0,00	-90,00
6533	Colisations de retraite	6 600,00	6 491,37	0,00	0,00	108,63
6534	Cot. de S.S - part patronale	10 000,00	9 708,86	0,00	0,00	291,14
6535	Formation	1 000,00	50,00	500,00	0,00	450,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 050,00	4 569,26	0,00	0,00	2 480,74
6553	Service d'incendie	432 000,00	430 807,00	0,00	0,00	1 193,00
6554	Cont. aux Org. de regroupement	118 000,00	102 986,21	0,00	0,00	15 013,79
6556	Ind. de logement aux Instit.	2 000,00	1 498,04	0,00	0,00	501,96
6558	Autres Cont. obligatoires	168 000,00	162 282,22	0,00	0,00	5 717,78
657348	Autres communes	44 000,00	16 535,83	20 000,00	0,00	7 464,17
657362	CCAS	274 000,00	274 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	108 275,00	106 495,00	0,00	0,00	1 780,00
658	Ch. Div. de la Gest. courante	11 402,00	11 531,73	390,00	0,00	-519,73
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		13 190 910,00	12 589 361,65	330 028,47	0,00	271 519,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Pour les comptes 62...: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						III A1
---	--	--	--	--	--	-----------

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	352 600,00	300 284,15	48 932,47	0,00	3 383,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance	346 000,00	345 417,54	0,00	0,00	582,46
66112	Intérêts rattachermt des ICNE	100,00	-47 594,51	48 932,47	0,00	-1 237,96
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	741,66	0,00	0,00	4 258,34
668	Autres charges financières	1 500,00	1 032,78	0,00	0,00	467,22
6688	Autres	0,00	686,68	0,00	0,00	-686,68
67	Charges exceptionnelles (c)	19 444,00	17 280,10	0,00	0,00	2 163,90
6713	Secours et dots	17 444,00	17 087,00	0,00	0,00	357,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	2 000,00	193,10	0,00	0,00	1 806,90
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		13 562 954,00	12 906 925,90	378 960,94	0,00	277 067,16

023	Virement à la section d'investissement	305 695,00	0,00			
042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	462 136,00	1 723 089,55			-1 260 953,55
675	Val. Compt. des Immo. cédées	0,00	1 050 172,82			-1 050 172,82
676	Diff.Réal.(> 0)Transf. en Inv.	0,00	210 836,90			-210 836,90
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	453 236,00	453 231,84			4,16
6862	Dot.Amort.des Ch. Fin. à Rép.	8 900,00	8 847,99			52,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		767 831,00	1 723 089,55			-1 260 953,55

043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		767 831,00	1 723 089,55			-1 260 953,55

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)	14 330 785,00	14 630 015,45	378 960,94	0,00	-983 886,39
---	---------------	---------------	------------	------	-------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	1 337,96

- (1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
(5) Pour les comptes 67...: dont 675 et 676;
(6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	254 000,00	364 474,72	0,00	0,00	-110 474,72
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	254 000,00	364 474,72	0,00	0,00	-110 474,72
70	Produits des services, du domaine...	1 012 000,00	990 637,75	0,00	0,00	21 362,25
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	5 000,00	4 195,58	0,00	0,00	804,42
70312	Redevances funéraires	8 000,00	8 210,00	0,00	0,00	-210,00
70323	Red. d'Occ. du Dom. Pub. Com.	11 000,00	11 281,56	0,00	0,00	-281,56
7066	Red.Dr.des Serv à Caract.Soc.	358 400,00	360 220,49	0,00	0,00	-1 820,49
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	480 000,00	471 967,72	0,00	0,00	8 032,28
70841	aux Budg.Ann.rég.mun CCAS écol	105 000,00	104 838,67	0,00	0,00	161,33
70873	par les C.C.A.S.	8 000,00	9 327,01	0,00	0,00	-1 327,01
70878	par d'autres redevables	33 600,00	17 646,72	0,00	0,00	15 953,28
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	3 000,00	2 950,00	0,00	0,00	50,00
73	Impôts et taxes	8 666 490,00	8 903 506,42	19 151,70	0,00	-256 168,12
73111	Taxes foncières & d'habitation	6 415 490,00	6 630 086,00	0,00	0,00	-214 596,00
7321	Attribution de Compensation	1 370 000,00	1 370 856,96	0,00	0,00	-856,96
7328	Autres Reversements de Fiscal.	0,00	4 094,00	0,00	0,00	-4 094,00
7336	Droits de place	35 000,00	28 453,20	0,00	0,00	6 546,80
7338	Autres taxes	15 000,00	17 654,65	0,00	0,00	-2 654,65
7351	Taxe sur conso finale d'élect	280 000,00	266 395,51	0,00	0,00	13 604,49
7368	Taxes locale publicité exter	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
73681	Emplacements publicitaires	0,00	96 226,20	19 151,70	0,00	-115 377,90
7381	Tx.Add.Dr.Mut.Tx.de Pub. Fone.	360 000,00	392 945,90	0,00	0,00	-32 945,90
7388	Autres taxes diverses	71 000,00	96 794,00	0,00	0,00	-25 794,00
74	Dotations et participations	3 722 757,00	3 402 382,64	136 000,00	0,00	184 374,36
7411	Dotation forfaitaire	1 643 000,00	1 643 443,00	0,00	0,00	-443,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	529 000,00	534 293,00	0,00	0,00	-5 293,00
74127	Dotat°nat°nale de péréquation	326 000,00	333 690,00	0,00	0,00	-7 690,00
745	Dot. Spé. au Tit. des Instit.	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
74712	Emplois d'avenir	30 000,00	32 119,47	0,00	0,00	-2 119,47
74718	Autres	59 000,00	56 187,06	0,00	0,00	2 812,94
7473	Départements	4 000,00	4 429,00	0,00	0,00	-429,00
74741	Communes membres du GFP	757,00	1 113,00	0,00	0,00	-356,00
74751	GFP de rattachement	55 000,00	69 556,39	0,00	0,00	-14 556,39
7478	Autres organismes	739 000,00	385 409,72	136 000,00	0,00	217 590,28
748314	Dot° unique des compensations	37 000,00	24 854,00	0,00	0,00	12 146,00
74834	Etat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	43 000,00	47 260,00	0,00	0,00	-4 260,00
74835	Etat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'Hab.	246 000,00	262 459,00	0,00	0,00	-16 459,00
7484	Dotat° recensement	0,00	2 539,00	0,00	0,00	-2 539,00
7485	Dotation titres sécurisés	5 000,00	5 030,00	0,00	0,00	-30,00
75	Autres produits de gestion courante	50 500,38	48 847,89	0,00	0,00	1 652,49
752	Revenus des immeubles	16 500,00	15 142,48	0,00	0,00	1 357,52
758	Prod. divers de Gest. courante	34 000,38	33 705,41	0,00	0,00	294,97
TOTAL= RECHETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		13 705 747,38	13 709 849,42	155 151,70	0,00	-159 253,74

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	31 163,00	898 206,88	0,00	0,00	-867 043,88
7714	rec. sur Cré. Adm. en non Val.	0,00	116,21	0,00	0,00	-116,21
775	Produits des cessions d'Immo.	0,00	862 500,00	0,00	0,00	-862 500,00
7788	Produits except divers	31 163,00	35 590,67	0,00	0,00	-4 427,67
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 736 910,38	14 608 056,30	155 151,70	0,00	-1 026 297,62

042	<i>Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	338 243,00	724 346,91			-386 103,91
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	305 000,00	292 595,23			12 404,77
776	<i>Diff.Réal.(<0)Rep.Cpte de Rés.</i>	0,00	398 509,72			-398 509,72
777	<i>Quote part subvention inv.</i>	33 243,00	33 241,96			1,04
043	<i>Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		338 243,00	724 346,91			-386 103,91
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		14 075 153,38	15 332 403,21	155 151,70	0,00	-1 412 401,53

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	255 631,62
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;

(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*;

(4) Pour les comptes 77... : dont 776;

(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					III B1
--	--	--	--	--	-----------

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	194 905,57	50 022,89	130 685,26	14 197,42
202	Frais réalisat° docs urbanisme	77 076,00	35 592,17	39 072,00	2 411,83
2031	Frais d'études	96 818,00	10 926,72	85 890,00	1,28
2033	Frais d'insertion	4 784,00	864,00	3 920,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 227,57	2 640,00	1 803,26	11 784,31
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	139 042,54	19 585,00	89 683,20	29 774,34
2041482	Bâtiments et installations	43 000,00	0,00	42 647,00	353,00
20422	Bâtiments et installations	96 042,54	19 585,00	47 036,20	29 421,34
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	243 383,31	186 302,84	51 933,98	5 146,49
2112	Terrains de voirie	4 015,42	4 015,80	0,00	-0,38
2115	Terrains bâties	5 366,00	2 700,61	0,00	2 665,39
2182	Matériel de transport	93 027,00	90 700,00	0,00	2 327,00
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	9 366,00	9 360,36	0,00	5,64
2184	Mobilier	2 688,00	2 684,41	0,00	3,59
2188	Autres immo corporelles	128 920,89	76 841,66	51 933,98	145,25
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	200 814,09	69 408,70	95 442,14	35 963,25
2313	Constructions	41 646,89	9 160,63	0,00	32 486,26
2315	Instal., Mat. et Out. Tech.	159 167,20	60 248,07	95 442,14	3 476,99
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	1 879 985,00	1 666 985,88	0,00	212 999,12
0904	MAISON CITOYENNE	4 985,00	4 408,51	0,00	576,49
0906	POLE ADMINISTRATIF CULTUREL	1 875 000,00	1 662 577,37	0,00	212 422,63
	Total des dépenses d'équipement	2 658 130,51	1 992 305,31	367 744,58	298 080,62

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00
10223	T.L.E.	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Etat et Etab. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Etat et Etab. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	Dot° d'équip. territ. ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	615 030,00	615 029,15	0,00	0,85
1641	Emprunts en Euros	615 030,00	571 960,31	0,00	43 069,69
168758	Autres groupements	0,00	43 068,84	0,00	-43 068,84
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	-	-	-
Total des dépenses financières		615 030,00	615 029,15	0,00	0,85
45...I	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 273 160,51	2 607 334,46	367 744,58	298 081,47

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voix annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (4)</i>	338 243,00	724 346,91		-386 103,91
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	33 243,00	431 751,68		-398 508,68
13911	<i>Etat et Etab. nationaux</i>	3 614,00	3 613,92		
13912	<i>Régions</i>	1 268,00	1 267,38		0,08
13913	<i>Départements</i>	20 983,00	20 982,73		0,62
139151	<i>GFP de Rattachement</i>	1 880,00	1 880,00		0,27
139158	<i>Autres Groupements</i>	560,00	559,93		0,00
13918	<i>Autres</i>	4 938,00	4 938,00		0,07
192	<i>+ ou - values sur cess. d'immo</i>	0,00	398 509,72		0,00
	<i>Charges transférées (6)</i>	305 000,00	292 595,23		12 404,77
2313	<i>Constructions</i>	162 855,00	162 854,95		
2315	<i>Instal., Mat. et Out. Tech.</i>	142 145,00	129 740,28		0,05
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	308 054,00	199 899,04		108 154,96
1021	<i>Dotation</i>	0,00	0,00		
1328	<i>Autres</i>	0,00	0,00		0,00
2031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00		0,00
2112	<i>Terrains de voirie</i>	101 022,00	17 818,00		0,00
2115	<i>Terrains bâties</i>	61 950,00	37 092,00		83 204,00
2313	<i>Constructions</i>	145 082,00	144 989,04		24 858,00
238	<i>Av. versées.Com.Immo.Corp.</i>	0,00	0,00		92,96
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	646 297,00	924 245,95		-277 948,95

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	3 919 457,51	3 531 580,41	367 744,58	20 132,52
--	---------------------	---------------------	-------------------	------------------

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	1 041 291,49

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					III B2
--	--	--	--	--	-----------

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	868 503,12	568 853,80	61 545,75	238 103,57
1311	Etat et Etab. nationaux	0,00	850,00	0,00	-850,00
1318	Autres	0,00	1 388,75	0,00	-1 388,75
1321	Etat et Etab. nationaux	243 189,00	62 231,95	0,00	180 957,05
1322	Régions	59 414,12	23 867,75	25 295,75	10 250,62
1323	Départements	384 000,00	353 905,35	30 000,00	94,65
13251	GFP de rattachement	131 900,00	80 460,00	6 250,00	45 190,00
1342	Amendes de police	50 000,00	46 150,00	0,00	3 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	938 000,00	800 000,00	0,00	138 000,00
1641	Emprunts en Euros	938 000,00	800 000,00	0,00	138 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 806 503,12	1 368 853,80	61 545,75	376 103,57

10	Dotations, fonds divers et réserves	1 220 360,88	1 345 276,78	0,00	-124 915,90
10222	F.C.T.V.A.	320 000,00	400 202,00	0,00	-80 202,00
10223	T.L.E.	0,00	1 332,00	0,00	-1 332,00
10226	Taxe d'aménagement	100 412,69	143 794,59	0,00	-43 381,90
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	799 948,19	799 948,19	0,00	0,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	858 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 078 360,88	1 345 276,78	0,00	-124 915,90

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
	Total des recettes d'opération pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 884 864,00	2 714 130,58	61 545,75	251 187,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	305 695,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	462 136,00	1 723 089,55		-1 260 953,55
192	+ ou - valeurs sur cess. d'immo	0,00	210 836,90		-210 836,90
2112	Terrains de voirie	0,00	93 663,10		-93 663,10
2115	Terrains bâties	0,00	82 088,88		-82 088,88
21311	Hôtel de ville	0,00	698 335,37		-698 335,37
21318	Autres bâtiments publics	0,00	176 085,47		-176 085,47
2802	Frais réalisés doc urbanisme	14 547,00	14 546,33		0,67
28031	Frais d'études	35 750,00	35 749,56		0,44
28033	Frais d'insertion	348,00	348,34		-0,34
28041482	Bâtiments et installations	24 167,00	24 166,47		0,53
2804172	Bâtiments et installations	19 896,00	19 895,75		0,25
280422	Bâtiments et installations	8 208,00	8 208,45		-0,45
28051	Concession et droit similaire	30 512,00	30 512,39		-0,39
28121	Plantations arbres et arbustes	7 262,00	7 262,01		-0,01
281571	Matériel roulant	14 997,00	14 997,10		-0,10
281578	Aut mat et outil voirie	1 054,00	1 054,20		-0,20
28158	Autr. inst mat outil technique	4 022,00	4 021,91		0,09
28181	Instal.Gén.,Ag.&Amenag divers	1 948,00	1 947,69		0,31
28182	Matériel de transport	37 463,00	37 462,09		0,91
28183	Mat.de bureau et informatique	39 865,00	39 864,29		0,71
28184	Mobilier	22 231,00	22 230,73		0,27
28188	Autres immo corporelles	188 020,00	188 019,28		0,72
28284	Mobilier	2 701,00	2 700,33		0,67
28288	Autres immo corp reç affectat°	245,00	244,92		0,08
4817	Pén.de Renég. de la Det.	8 900,00	8 847,99		52,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		767 831,00	1 723 089,55		-1 260 953,55
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	308 054,00	199 899,04		108 154,96
1021	<i>Dotation</i>	5 616,00	5 616,00		0,00
1328	Autres	157 356,00	49 294,00		108 062,00
2031	<i>Frais d'études</i>	114 300,00	114 207,65		92,35
238	<i>Av. versées.Com.Immo.Corp.</i>	30 782,00	30 781,39		0,61
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 075 885,00	1 922 988,59		-1 152 798,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 960 749,00	4 637 119,17	61 545,75	-901 610,92
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0904
LIBELLE : MAISON CITOYENNE

(1)
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	4 985,00	A	4 408,51	0,00	576,49
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	9 554,61
1328	Autres	0,00		0,00	0,00	9 554,61
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	94 992,61
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	94 992,61
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	19 098,41
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	0,00		0,00	0,00	2 041,57
2184	Mobilier	0,00		0,00	0,00	10 337,93
2188	Autres immo corporelles	0,00		0,00	0,00	6 718,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 985,00		4 408,51	0,00	576,49
2313	Constructions	4 985,00		4 408,51	0,00	576,49
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	0,00		0,00	0,00	300 964,70
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	0,00		0,00	0,00	19 045,52

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
1323	Départements	0,00		0,00	0,00
1328	Autres	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00

Soûde du financement (5)	Pour l'exercice			En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-4 408,51	D-B	-271 721,68

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III
B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0906
LIBELLE : POLE ADMINISTRATIF CULTUREL
(1)
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	1 875 000,00	A 1 662 577,37	0,00	212 422,63	B 4 136 239,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	275 884,57
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	272 510,95
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 373,62
21	Immobilisations corporelles	51 025,00	49 798,48	0,00	1 226,52	49 798,48
2161	Oeuvres et objets d'art	1 100,00	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00
2184	Mobilier	14 996,00	14 112,20	0,00	883,80	14 112,20
2188	Autres immo corporelles	34 929,00	34 586,28	0,00	342,72	34 586,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 823 975,00	1 612 778,89	0,00	211 196,11	3 810 556,17
2313	Constructions	1 823 975,00	1 612 778,89	0,00	211 196,11	3 630 759,90
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	0,00	0,00	0,00	0,00	149 014,88
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	0,00	0,00	0,00	0,00	30 781,39

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	1 356 689,00	C 1 140 041,95	0,00	216 647,05	D 2 636 151,74
13	Subventions d'investissement	537 689,00	340 041,95	0,00	197 647,05
1321	Etat et établissements nationaux	199 689,00	62 231,95	0,00	137 457,05
1322	Régions	15 000,00	0,00	0,00	267 341,74
1323	Départements	232 000,00	232 000,00	0,00	15 000,00
13251	GFP de rattachement	91 000,00	45 810,00	0,00	232 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	819 000,00	800 000,00	0,00	45 190,00
1641	Emprunts en euros	819 000,00	800 000,00	0,00	45 810,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -522 535,42	D-B -1 500 087,48

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

					IV
					A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0	1 Service généraux administrat° publiques	2 Sécurité et santé publique	3 Enseignement - Formation	4 Culture	Sport et jeunesse

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)				
Dépenses réelles	615 029,15	179 848,37	6 471,96	8 388,54
Équipements communaux (2)		179 848,37	6 471,96	8 388,54
Equip non communaux (2/204) (3)		0,00	0,00	0,00
Opérations financières	615 029,15			7 500,00
Dépenses d'ordre	924 245,95			
001 Solde d'exécution reporté de N-1	1 041 291,49			
Total dépenses	2 580 566,59	179 848,37	6 471,96	8 388,54
Total recettes	3 268 265,37	2 258,75	0,00	0,00
Solde d'investissement	687 698,78	-177 609,62	-6 471,96	-8 388,54
				-8 343,45

RESTES A REALISER au 31/12/N

RESTES A REALISER au 31/12/N				
Total RAR dépenses	0,00	43 741,12	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR d'investissement	0,00	-43 741,12	0,00	0,00
				0,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)				
Total dépenses	2 168 867,53	4 768 624,73	978 573,48	2 413 664,82
Total RAR recettes	13 333 834,46	382 125,57	43 879,47	685 578,53
Solde RAR de fonctionnement	11 164 966,93	-4 386 499,16	-934 694,01	-1 728 086,29
				-231 972,33
				-620 049,48

RESTES A REALISER au 31/12/N

RESTES A REALISER au 31/12/N				
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissement et services administratifs hormis les caisses (les écoles et les services à activité unique dirigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de présentation applicable à la commune mère comprenant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5712 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT					
0,00	598,00	0,00	106 710,35	0,00	2 607 334,46
0,00	598,00	0,00	94 625,35	0,00	1 972 720,31
0,00	0,00	0,00	12 085,00	0,00	19 585,00
0,00					615 029,15
0,00	598,00	0,00	106 710,35	0,00	924 245,95
0,00	0,00	0,00	226 573,10	0,00	1 041 291,49
0,00	598,00	0,00	119 862,75	0,00	4 572 871,90
					4 637 119,17
					64 247,27
42 647,00	0,00	0,00	277 617,92	3 738,54	367 744,58
0,00	0,00	0,00	61 545,75	0,00	61 545,75
-42 647,00	0,00	0,00	-216 072,17	-3 738,54	-306 198,83
FONCTIONNEMENT					
357 063,13	1 205 963,26	4 835,62	1 821 335,29	73 453,97	15 008 976,39
11 628,83	645 468,03	14 242,48	220 493,67	41 363,29	15 743 186,53
-345 434,30	-560 495,23	9 406,86	-1 600 841,62	-32 090,68	-734 210,14
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV	
		A1	

IV - ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Art (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4
		Opérations non ventilables	Service généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		2 580 566,59	179 848,37	6 471,96	8 388,54	1 631 944,64	8 343,45
Dépenses réelles		615 029,15	179 848,37	6 471,96	8 388,54	1 631 944,64	8 343,45
16 Emprunts et dettes assimilées		615 029,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles		0,00	41 472,17	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00
21 Immobilisations corporelles		0,00	136 729,31	6 471,96	5 407,74	11 867,27	0,00
23 Immobilisations en cours		0,00	1 646,89	0,00	2 980,80	0,00	3 934,94
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	1 662 577,37	4 408,51
0904 MAISON CITOYENNE		0,00	0,00	0,00	0,00	1 662 577,37	4 408,51
- 3906 POLE ADMINISTRATIF CULTUREL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers		924 245,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 26 Dépenses d'Ordre		724 346,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		199 899,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales		1 041 291,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

RECETTES							
RECETTES							
Total recettes d'investissement		3 268 265,37	2 238,75	0,00	0,00	1 140 041,95	0,00
Recettes réelles		1 345 276,78	2 238,75	0,00	0,00	1 140 041,95	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		1 345 276,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00	2 238,75	0,00	0,00	340 041,95	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'Ordre		1 922 988,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 723 089,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales		199 899,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

		RECETTES	
Total recettes de fonctionnement		13 533 834,46	382 125,57
Recettes réelles		12 646 451,16	318 418,53
0,13 Atténuation de charges		0,00	43 879,47
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses		114 297,42	43 879,47
73 Impôts et taxes		0,00	68 889,87
74 Dotations et participations		8 876 550,27	0,00
75 Autres produits de gestion courante		2 907 400,89	0,00
77 Produits exceptionnels		0,00	0,00
Recettes d'Ordre			
74,2 Opérations d'ordre de transfert entre sections			70 440,92
0,43 Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement			0,00
002 Exécuté de fonctionnant reporté de N-1		255 631,62	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de voie choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article sérialisé).

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL	

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
0,00	598,00	0,00	106 710,35	0,00	4 572 871,90	
0,00	598,00	0,00	106 710,35	0,00	2 607 334,46	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 029,15	
0,00	0,00	0,00	8 550,72	0,00	50 022,89	
0,00	0,00	0,00	12 085,00	0,00	19 585,00	
0,00	0,00	0,00	25 826,56	0,00	186 302,84	
0,00	0,00	0,00	60 248,07	0,00	69 408,70	
0,00	598,00	0,00	0,00	0,00	1 666 985,88	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 408,51	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 662 577,37	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	924 245,95	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724 346,91	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 899,04	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041 291,49	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

RECETTES

RECETTES						
0,00	0,00	0,00	226 573,10	0,00	4 637 119,17	
0,00	0,00	0,00	226 573,10	0,00	2 714 130,58	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345 276,78	
0,00	0,00	0,00	226 573,10	0,00	568 853,80	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 922 988,59	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 723 089,55	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 899,04	

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	
357 063,13	1 205 963,26	4 835,62	1 821 335,29
357 063,13	1 205 963,26	4 835,62	1 821 335,29
7 807,21	44 032,88	4 835,62	1 821 335,29
38 720,09	1 161 110,35	0,00	529 676,62
0,00	0,00	1 207 232,58	66 453,97
310 535,83	820,03	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	84 426,09
0,00	0,00	0,00	7 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
			73 453,97
			15 008 976,39
			13 285 886,84
			2 411 880,61
			9 103 000,22
			91 799,00
			1 312 710,29
			349 216,62
			17 280,10
			1 723 089,55
			1 723 089,55
			0,00
			0,00

RECETTES				
11 628,83	645 468,03	14 242,48	220 493,67	41 363,79
11 628,83	645 468,03	14 242,48	103 663,48	28 453,20
0,00	47 383,34	0,00	57 236,19	0,00
4 930,33	171 728,97	0,00	11 281,56	364 474,72
0,00	0,00	0,00	0,00	990 637,75
6 698,50	426 355,72	0,00	17 654,65	28 453,20
0,00	0,00	14 242,48	17 338,58	0,00
0,00	0,00	0,00	152,50	3 538 382,64
0,00	0,00	0,00	0,00	48 847,89
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	116 830,19	12 910,09
0,00	0,00	0,00	116 830,19	12 910,09
0,00	0,00	0,00	0,00	724 346,91
0,00	0,00	0,00	0,00	724 346,91
				0,00
				255 631,62

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

		IV

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat ^e décentralisé, act ^e européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	2 168 867,53	4 768 624,73	0,00	0,00	6 937 492,26
	Dépenses de l'exercice	2 168 867,53	4 768 624,73	0,00	0,00	6 937 492,26
011	Charges à caractère général	0,00	697 884,92	0,00	0,00	697 884,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 850 224,81	0,00	0,00	3 850 224,81
014	Atténuation de produits	91 799,00	0,00	0,00	0,00	91 799,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 723 089,55	0,00	0,00	0,00	1 723 089,55
65	Autres charges de gestion courante	4 569,26	220 515,00	0,00	0,00	225 084,26
66	Charges financières	349 216,62	0,00	0,00	0,00	349 216,62
67	Charges exceptionnelles	193,10	0,00	0,00	0,00	193,10
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	13 333 834,46	382 125,57	0,00	0,00	13 715 960,03
	Recettes de l'exercice	13 333 834,46	382 125,57	0,00	0,00	13 715 960,03
002	Solde d'ex reporté	255 631,62	0,00	0,00	0,00	255 631,62
013	Atténuation de charges	0,00	114 297,42	0,00	0,00	114 297,42
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	431 751,68	63 687,04	0,00	0,00	495 438,72
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	117 244,25	0,00	0,00	117 244,25
73	Impôts et taxes	8 876 550,27	0,00	0,00	0,00	8 876 550,27
74	Dotations et participations	2 907 400,89	18 184,73	0,00	0,00	2 925 585,62
75	Autres produits de gestion courante	0,00	33 065,01	0,00	0,00	33 065,01
77	Produits exceptionnels	862 500,00	35 647,12	0,00	0,00	898 147,12
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	11 164 966,93	-4 386 499,16	0,00	0,00	6 778 467,77

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DÉTAIL FONCTIONNEMENT

ELEMENTS DU BILAN

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION (1) - DÉTAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	Sous fonction 02						Sous fonction 04		
		020 Administrati ^e générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cinéma et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^e de copierr ^t décentralisée
DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice	4 345 517,36	186 554,80	1 798,91	26 617,44	97 241,96	64 530,79	46 363,47	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	4 345 517,36	186 554,80	1 798,91	26 617,44	97 241,96	64 530,79	46 363,47	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	539 481,65	5 031,16	1 798,91	26 367,44	63 141,96	59 730,79	2 333,01	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 806 035,71	158,64	0,00	0,00	0,00	44 030,46	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	181 365,00	0,00	250,00	34 100,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00
REVENUS (2)										
	Recettes de l'exercice	288 531,25	0,00	0,00	0,00	19 600,00	61 583,74	12 405,58	0,00	0,00
13	Atténuation de charges	288 531,25	0,00	0,00	0,00	19 600,00	61 583,74	12 405,58	0,00	0,00
3 42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 297,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 0	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 098,30	0,00	0,00	0,00	0,00	61 583,74	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	104 838,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 184,73	0,00	0,00	0,00	0,00	12 405,58	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 465,01	0,00	0,00	0,00	19 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	35 647,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)										
		-4 056 986,11	-186 554,80	-1 798,91	-26 617,44	-77 641,96	2 942,05	-23 957,89	0,00	0,00

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique dirigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 2211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
- (2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
- (3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 601 et 602). Les lignes reports 601 et 602 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT
	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	TOTAL	
				11	12
	DÉPENSES (2)	970 005,48	8 568,00	978 573,48	978 573,48
	Dépenses de l'exercice	970 005,48	8 568,00	978 573,48	978 573,48
011	Charges à caractère général	27 746,58	7 968,00	35 714,58	35 714,58
012	Charges de personnel et frais assimilés	511 451,90	0,00	511 451,90	511 451,90
65	Autres charges de gestion courante	430 807,00	600,00	431 407,00	431 407,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	43 879,47	0,00	43 879,47	43 879,47
	Recettes de l'exercice	43 879,47	0,00	43 879,47	43 879,47
013	Atténuation de charges	43 879,47	0,00	43 879,47	43 879,47
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-926 126,01	-8 568,00	-934 694,01	-934 694,01

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	Sous fonction 11			
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	539 198,48	430 807,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	539 198,48	430 807,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	27 746,58	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	511 451,90	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	430 807,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	43 879,47	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	43 879,47	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOI.DE (3)	0,00	0,00	-495 319,01	-430 807,00
					0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et services établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des report (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes report 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non vérifiables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	39 170,00	1 507 184,04	0,00	0,00	0,00	867 310,78	2 413 664,82
	Dépenses de l'exercice	39 170,00	1 507 184,04	0,00	0,00	0,00	867 310,78	2 413 664,82
011	Charges à caractère général	0,00	319 542,41	0,00	0,00	0,00	399 684,42	719 226,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 138 519,37	0,00	0,00	0,00	448 766,24	1 587 285,61
165	Autres charges de gestion courante	39 170,00	32 035,26	0,00	0,00	0,00	18 860,12	90 065,38
-3 7	Charges exceptionnelles	0,00	17 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 087,00
3 4	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	14 546,93	182 374,69	0,90	0,00	0,00	488 656,91	685 578,53
	Recettes de l'exercice	14 546,93	182 374,69	0,00	0,00	0,00	488 656,91	685 578,53
013	Atténuation de charges	14 546,93	40 178,58	0,00	0,00	0,00	14 164,36	68 889,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	9 816,56	0,00	0,00	0,00	0,00	9 816,56
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	64 403,70	0,00	0,00	0,00	471 967,72	536 371,42
74	Dotations et participations	0,00	67 916,09	0,00	0,00	0,00	2 524,83	70 440,92
77	Produits exceptionnels	0,00	59,76	0,00	0,00	0,00	0,00	59,76
3 4	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-24 623,07	-1 324 809,35	0,00	0,00	0,00	-378 653,87	-1 728 086,29

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements compréhensifs au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (... 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou branche). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a et R. 5211-14 + L. 5711-2 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à l'accolone 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	Sous fonction 21						Sous fonction 25		
		211 Ecoles maternelles	212 Ecole primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médicine scolaire	255 Classes de découverte et autres services	
	DEPENSES (2)	654 339,09	607 028,44	245 816,51	866 578,90	0,00	300,00	431,88	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	654 339,09	607 028,44	245 816,51	866 578,90	0,00	300,00	431,88	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	38 894,73	58 093,39	222 554,29	399 252,54	0,00	0,00	431,88	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	611 884,36	526 635,01	0,00	448 766,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 560,00	5 213,04	23 262,22	18 561,12	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	17 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-35	RECETTES (2)	6 840,41	59 874,82	115 659,46	487 543,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	6 840,41	59 874,82	115 659,46	487 543,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	538,01	39 640,57	0,00	14 164,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	9 816,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 302,40	19 576,73	38 524,57	471 967,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	507,76	67 318,33	1 411,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	59,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-647 498,68	-547 153,62	-130 157,05	-379 034,99	0,00	-300,00	0,00	681,12	0,00

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et services éducatifs fournis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al 1er R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
- (2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
- (3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.-Non ventilables.

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et services éducatifs fournis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par d'habitants (articles L. 5211-36 al 1er R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(2)	Libellé	FONCTION 3 - Culture			TOTAL
		30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	
	DEPENSES (2)	7 588,76	16 911,26	168 139,83	106 314,30
	Dépenses de l'exercice	7 588,76	16 911,26	168 139,83	106 314,30
011	Charges à caractère général	2 718,76	16 911,26	82 141,40	6 314,30
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	85 998,43	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 870,00	0,00	0,00	100 000,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	65 593,37	1 387,90
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	65 593,37	1 387,90
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	62 643,37	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	2 950,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 387,90
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-7 588,76	-16 911,26	-102 546,46	-104 926,40
					-231 972,88

IV - ANNEXES
ÉLÉMENTS DU BILAN
PRÉSENTATION CROISEE PAR FONCTION - DÉTAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 3 - Culture

		Sous fonction 31					Sous fonction 32		
(1)	Libellé	311 Expression musicale, lyrique et choré graphique	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
	DÉPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	9 087	0	0	7 824	102 576	0	0	65 563
011	Charges à caractère général	9 087	0	0	7 824	102 576	0	0	65 563
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	7 824	16 578	0	0	65 563
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	85 998	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	REVENUS (2)								
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	2 950	0	0	62 643
	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	2 950	0	0	62 643
	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	62 643
- 37 -	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-9 087	0	0	-7 824	-99 626	0	0	-2 926

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2311-2, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A 1.1	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Sport et jeunesse	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	47 847,00	158 904,14	710 889,27	917 640,41
	Dépenses de l'exercice	47 847,00	158 904,14	710 889,27	917 640,41
011	Charges à caractère général	1 047,00	93 919,74	103 195,52	198 162,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	64 984,40	595 992,05	660 976,45
65	Autres charges de gestion courante	46 800,00	0,00	11 701,70	58 501,70
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	10 323,61	287 267,32	297 590,93
	Recettes de l'exercice	0,00	10 323,61	287 267,32	297 590,93
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	32 788,43	32 788,43
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	6 342,61	20 365,37	26 707,98
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	146 131,22	146 131,22
74	Dotations et participations	0,00	3 981,00	87 982,30	91 963,30
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-47 847,00	-148 580,53	-423 621,95	-620 049,48

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(2)	Libellé	Sous fonction 41						Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	421 Autres activités pour les jeunes	422	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	1 882,36	155 856,80	0,00	1 164,98	0,00	604 402,03	106 487,24	0,00	
	Dépenses de l'exercice	1 882,36	155 856,80	0,00	1 164,98	0,00	604 402,03	106 487,24	0,00	
011	Charges à caractère général	1 882,36	90 872,40	0,00	1 164,98	0,00	70 513,64	32 681,88	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	64 984,40	0,00	0,00	0,00	522 186,69	73 805,36	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 701,70	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	RECETTES (2)	0,00	10 323,61	0,00	0,00	0,00	283 272,32	3 995,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	10 323,61	0,00	0,00	0,00	283 272,32	3 995,00	0,00	
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 788,43	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	6 342,61	0,00	0,00	0,00	20 365,37	, 0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 131,22	, 0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	3 981,00	0,00	0,00	0,00	83 987,30	*3 995,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	SOLDE (3)	-1 882,36	-145 533,19	0,00	-1 164,98	0,00	-321 129,71	-102 492,24	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3; R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) -		A 1.1	
DETAIL FONCTIONNEMENT			

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51	
		Santé	Interventions sociales
		52	TOTAL
	DÉPENSES (2)		
	Dépenses de l'exercice	0,00	357 063,13
011	Charges à caractère général	0,00	357 063,13
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	357 063,13
65	Autres charges de gestion courante	0,00	310 535,83
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00
	RECETTES (2)		
	Recettes de l'exercice	0,00	11 628,83
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	11 628,83
74	Dotations et participations	0,00	11 628,83
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-345 434,30
			-345 434,30

IV - ANNEXES

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION (1) - DÉTAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	Sous fonction 51				Sous fonction 52				Autres services
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissants sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Acte pour l'enfance et l'adolescence	523 Acte pour personnes en difficulté		
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	281 807,21	0,00	38 720,09	0,00	36 525,83	
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	281 807,21	0,00	38 720,09	0,00	36 525,83	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	7 807,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	38 720,09	0,00	0,00	0,00	
a	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	274 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 525,83	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	4 930,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	4 930,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	4 930,33	0,00	0,00	0,00	6 698,50	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 698,50	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	-276 876,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
						0,00	-38 720,09	0,00	-29 837,33	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique dirigés en fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 521-1-36 al 1er R. 521-1-14 + L. 571-1 et R. 571-1-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des report (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(2)	Libellé	FONCTION 6 - Famille					TOTAL
		60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	
	DEPENSES (2)	0,00	2 750,17	0,00	0,00	1 203 213,09	1 205 963,26
	Dépenses de l'exercice	0,00	2 750,17	0,00	0,00	1 203 213,09	1 205 963,26
011	Charges à caractère général	0,00	2 150,17	0,00	0,00	41 882,71	44 032,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 161 110,35	1 161 110,35
65	Autres charges de gestion courante	0,00	600,00	0,00	0,00	220,03	820,03
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	4 396,68	0,00	0,00	641 071,35	645 468,03
	Recettes de l'exercice	0,00	4 396,68	0,00	0,00	641 071,35	645 468,03
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	47 383,34	47 383,34
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	4 396,68	0,00	0,00	167 332,29	171 728,97
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	426 355,72	426 355,72
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	1 646,51	0,00	0,00	-562 141,74	-560 495,23

(1) La production du cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

EMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 7 - Logement

(2)	L'ibellé	Services communs	Parc privé de la ville	Aide au secteur locatif	Aides à l'accession à la propriété	73	TOTAL
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice	0,00	4 835,62	0,00	0,00	0,00	4 835,62
011	Charges à caractère général	0,00	4 835,62	0,00	0,00	0,00	4 835,62
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 835,62
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice	14 242,48	0,00	0,00	0,00	0,00	14 242,48
75	Autres produits de gestion courante	14 242,48	0,00	0,00	0,00	0,00	14 242,48
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 242,48
	SOLDE (3)	14 242,48	-4 835,62	0,00	0,00	0,00	9 406,86

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre.

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	281 432,70	1 535 626,69	4 275,90	1 821 335,29
	Dépenses de l'exercice	281 432,70	1 535 626,69	4 275,90	1 821 335,29
011	Charges à caractère général				
012	Charges de personnel et frais assimilés	197 006,61	328 394,11	4 275,90	529 676,62
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 207 232,58	0,00	1 207 232,58
		84 426,09	0,00	0,00	84 426,09
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	220 045,67	448,00	220 493,67
	Recettes de l'exercice	0,00	220 045,67	448,00	220 493,67
013	Atténuation de charges	0,00	57 236,19	0,00	57 236,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	116 830,19	0,00	116 830,19
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	11 281,56	0,00	11 281,56
73	Impôts et taxes	0,00	17 654,65	0,00	17 654,65
74	Dotations et participations	0,00	16 890,58	448,00	17 338,58
75	Autres produits de gestion courante	0,00	152,50	0,00	152,50
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-281 432,70	-1 315 581,02	-3 827,90	-1 600 841,62

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	Sous fonction 81						IV
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)								
	Épenses de l'exercice	0,00	1 920,80	0,00	66 076,09	213 435,81	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 920,80	0,00	66 076,09	213 435,81	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 920,80	0,00	66 076,09	129 009,72	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	84 426,09	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)								
45	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-1 920,80	0,00	-66 076,09	-213 435,81	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-4 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82						Sous fonction 83			Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution		
		0,00	2 904,74	819 852,41	658 809,02	54 060,52	0,00	0,00	0,00	685,21	
	DÉPENSES (2)	0,00	2 904,74	819 852,41	658 809,02	54 060,52	0,00	0,00	0,00	685,21	
	Dépenses de l'exercice	0,00	2 904,74	819 852,41	658 809,02	54 060,52	0,00	0,00	0,00	685,21	
011	Charges à caractère général	0,00	2 904,74	192 772,37	78 656,48	54 060,52	0,00	0,00	0,00	3 590,69	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	627 080,04	580 152,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	198 305,40	29 141,27	-7 401,00	0,00	0,00	0,00	448,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	198 305,40	29 141,27	-7 401,00	0,00	0,00	0,00	448,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	50 515,31	6 720,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	106 708,09	10 122,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	11 281,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	17 654,65	0,00	-7 401,00	0,00	0,00	0,00	448,00	
- 73	Impôts et taxes	0,00	0,00	12 145,79	152,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	-2 904,74	-621 547,01	-629 667,75	-61 461,52	0,00	0,00	0,00	-685,21	
	SOLDE (2)	0,00								-3 142,69	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). L

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

		FONCTION 9 - Action économique						IV	
		90 Libellé	91 Interventions économiques	92 Foires et marchés aux industries	93 Aides à l'agriculture et aux industries	94 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	95 Aides commerce et services marchands	96 Aides aux services publics	TOTAL
(2)									
	DEPENSES (2)	41 745,60	24 708,37	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	73 453,97
	Dépenses de l'exercice	41 745,60	24 708,37	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	73 453,97
011	Charges à caractère général	41 745,60	24 708,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 453,97
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECEITES (2)	0,00	41 363,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 363,29
	Recettes de l'exercice	0,00	41 363,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 363,29
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	12 910,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 910,09
	Impôts et taxes	0,00	28 453,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 453,20
73	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-41 745,60	16 654,92	0,00	0,00	-7 000,00	0,00	0,00	-32 090,68

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et les services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou matière). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002 appartenant à la colonne 01-Non ventilables).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	L libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat ^e décentralisées, act ^e européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	2 580 566,59	223 589,49	0,00	0,00	2 804 156,08
	Dépenses de l'exercice	2 580 566,59	179 888,37	0,00	0,00	2 760 414,96
001	Solde d'ex reporté	1 041 291,49	0,00	0,00	0,00	1 041 291,49
	Opérations d'ordre de transfert entre section	724 346,91	0,00	0,00	0,00	724 346,91
041	Opérations patrimoniales	199 899,04	0,00	0,00	0,00	199 899,04
16	Emprunts et dettes assimilées	615 029,15	0,00	0,00	0,00	615 029,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	41 472,17	0,00	0,00	41 472,17
21	Immobilisations corporelles	0,00	136 729,31	0,00	0,00	136 729,31
23	Immobilisations en cours	0,00	1 646,89	0,00	0,00	1 646,89
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	43 741,12	0,00	0,00	43 741,12

RECETTES (2)	3 268 265,37	2 238,75	0,00	0,00	3 270 504,12
Recettes de l'exercice	3 268 265,37	2 238,75	0,00	0,00	3 270 504,12
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 723 089,55	0,00	0,00	1 723 089,55
041	Opérations patrimoniales	199 899,04	0,00	0,00	199 899,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 345 276,78	0,00	0,00	1 345 276,78
13	Subventions d'investissement	0,00	2 238,75	0,00	2 238,75
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	687 698,78	-221 350,74	0,00	466 348,04

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

INVESTISSEMENT						
(1)	Libellé	020 Administrat ⁰ générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Fêtes et cérémonies	024 Prêts et cérémonies
	DEPENSES (2)	215 115,09	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	173 785,97	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde d'ex reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 6	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
+ 0	Immobilisations incorporelles	41 472,17	0,00	0,00	0,00	0,00
9 1	Immobilisations corporelles	130 666,91	0,00	0,00	0,00	0,00
- 23	Immobilisations en cours	1 646,89	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	41 329,12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	2 238,75	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	2 238,75	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 238,75	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-212 876,34	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reportés (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2	

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11	12	TOTAL
		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	
	DEPENSES (2)	6 471,96	0,00	6 471,96
	Dépenses de l'exercice	6 471,96	0,00	6 471,96
21	Immobilisations corporelles	6 471,96	0,00	6 471,96
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-6 471,96	0,00	-6 471,96

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT
	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	6 471,96	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	6 471,96	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 471,96	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-6 471,96	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reportis (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
DEPENSES (2)		0,00	5 640,54	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748,00
Dépenses de l'exercice		0,00	5 640,54	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 659,74	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 980,80	0,00	0,00	0,00	0,00	2 980,80
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-5 640,54	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 748,00
								-8 388,54

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21				Sous fonction 25			
		211 Ecole maternelles	212 Ecole primaires	213 Classes regroupées	Hébergement et restauration scolaire	251 Transports scolaires	252 Sport scolaire	253 Médecine scolaire	254 Chasses de découverte et autres services
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	152,10	152,10	5 336,34	2 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	152,10	152,10	2 355,54	2 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 980,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	-152,10	-152,10	-5 336,34	-2 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des réalisations à la ligne budgétaires 001 et 002. Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	1 674 444,64	7 500,00	1 681 944,64
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 674 444,64	7 500,00	1 681 944,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	11 867,27	0,00	11 867,27
54	Opérations d'équipement	0,00	0,00	1 662 577,37	0,00	1 662 577,37
1906	POLE ADMINISTRATIF ET CULT	0,00	0,00	1 662 577,37	0,00	1 662 577,37
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	1 140 041,95	0,00	1 140 041,95
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	1 140 041,95	0,00	1 140 041,95
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	340 041,95	0,00	340 041,95
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-534 402,69	-7 500,00	-541 902,69

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31			Sous fonction 32		
		311 Expression musicale, lyrique et choré	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0906	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	POLE ADMINISTRATIF ET CULTUREL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
							-534 402,69

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A 1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40		41		42		TOTAL
		Sport et jeunesse	Sports	Sport et jeunesse	Jeunesse	Sports	Jeunesse	
	DEPENSES (2)	0,00		3 934,94		4 408,51		8 343,45
	Dépenses de l'exercice	0,00		3 934,94		4 408,51		8 343,45
23	Immobilisations en cours	0,00		3 934,94		0,00		3 934,94
	Opérations d'équipement	0,00		0,00		4 408,51		4 408,51
0904	MAISON CITOYENNE	0,00		0,00		4 408,51		4 408,51
	Restes à réaliser au 31/12	0,00		0,00		0,00		0,00
	RECETTES (2)	0,00		0,00		0,00		0,00
	Recettes de l'exercice	0,00		0,00		0,00		0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00		0,00		0,00		0,00
	SOLDE (2)	0,00		-3 934,94		-4 408,51		-8 343,45

		IV - ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
		A 1.2	

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41						Sous fonction 42					
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	424	425	426	427
	DEPENSES (2)	0,00	840,00	0,00	3 094,94	0,00	0,00	0,00	0,00	4 408,51	0,00	4 408,51	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	840,00	0,00	3 094,94	0,00	0,00	0,00	0,00	4 408,51	0,00	4 408,51	0,00
23	Immobilisations en cours	0,90	840,00	0,00	3 094,94	0,00	0,00	0,00	0,00	4 408,51	0,00	4 408,51	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0904	MAISON CITOYENNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-840,00	0,00	-3 094,94	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 408,51	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chambre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des report (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV .
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51	52	TOTAL
		Santé	Interventions sociales	
	DÉPENSES (2)	0,00	42 647,00	42 647,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	42 647,00	42 647,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-42 647,00	-42 647,00

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et Santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51				Sous fonction 52			
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Depenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
59	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 647,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-42 647,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reportés (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	598,00	0,00	0,00	0,00	598,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	598,00	0,00	0,00	0,00	598,00
23	Immobilisations en cours	0,00	598,00	0,00	0,00	0,00	598,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-598,00	0,00	0,00	0,00	-598,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + B+S). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des réalisations (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	Services communs	Parc privé de la ville	Aide au secteur locatif	Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)					
61	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a en un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des réalisations ainsi que des réalisations à réaliser et des restes à réaliser et des report à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	60 065,32	324 262,95	0,00	384 328,27
	Dépenses de l'exercice	13 997,20	92 713,15	0,00	106 710,35
					,
20	Immobilisations incorporelles	864,00	7 686,72	0,00	8 550,72
204	Subventions d'équipement versées	0,00	12 085,00	0,00	12 085,00
21	Immobilisations corporelles	7 320,70	18 505,86	0,00	25 826,56
23	Immobilisations en cours	5 812,50	54 435,57	0,00	60 248,07
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	46 068,12	231 549,80	0,00	277 617,92
	RECETTES (2)	0,00	288 118,85	0,00	288 118,85
	Recettes de l'exercice	0,00	226 573,10	0,00	226 573,10
13	Subventions d'investissement	0,00	226 573,10	0,00	226 573,10
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	61 545,75	0,00	61 545,75
	SOLDE (2)	-60 065,32	-36 144,10	0,00	-96 209,42

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains	
	DÉPENSES (2)	0,00	0,00	46 932,12	7 320,70	5 812,50	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	864,00	7 320,70	5 812,50	0,00	0,00
- 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 21	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	7 320,70	0,00	0,00	0,00
- 63	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	5 812,50	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	46 068,12	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇEVABLES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-46 932,12	-7 320,70	-5 812,50	0,00	0,00

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82				Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution
	DEPENSES (2)	0,00	18 359,90	153 023,67	0,00	152 879,38	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	15 359,90	57 581,53	0,00	19 771,72	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 686,72	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	12 085,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 191,90	6 313,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 168,00	51 267,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	3 000,00	95 442,14	0,00	133 107,66	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	226 455,35	0,00	61 662,50	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	196 455,35	0,00	30 117,75	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	196 455,35	0,00	30 117,75	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	30 000,00	0,00	31 545,75	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-18 359,90	73 431,68	0,00	-91 215,88	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reportés 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES							
ELEMENTS DU BILAN							
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT							
							A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
DÉPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	3 738,54	0,00	0,00	3 738,54
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	3 738,54	0,00	0,00	3 738,54
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
					-3 738,54				-3 738,54

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des report (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	IV , A2.1
---	--------------------------------------

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montants des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
T2013-02 (2013-143-961383104) / Caisse d'Epargne	26/02/2015	500 000,00	200 000,00	741,66	200 000,00	0,00
...		500 000,00	200 000,00	741,66	200 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		500 000,00	200 000,00	741,66	200 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organisme délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts consentis et utilisés au compte 66

sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES							IV			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE							A2.2			
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)										
Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filé	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisatio n (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial	Périodicité des rembourseme nts (6)	Profil d'amortisse ment (7)	
163 Emprunts Obligataires (Total)				0						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 149 971,71					
1) montants en euros (Total)					12 149 971,71					
0...1..21404 (CRCAM0192)	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D AZUR	28/11/2006	04/12/2006	300 000,00	F	FIXE	3.440	3.470	EURO	
00600125704 (CRCAM0193)	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D AZUR	06/12/2006	21/11/2006	503 073,00	F	FIXE	4.100	4.164	EURO	
00600125707 (CRCAM0194)	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D AZUR	06/12/2006	21/11/2006	1 424 228,00	F	FIXE	4.100	4.164	EURO	
00600467953 (CRCAM0195)	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D AZUR	27/11/2007	10/01/2008	300 000,00	F	FIXE	4.640	4.722	EURO	
00600467953 (CRCAM0196)	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D AZUR	21/07/2010	19/08/2010	600 000,00	F	FIXE	3.640	3.701	EURO	
2900.203 (CE001)	CAISSE D EPARGNE COTE DAZUR	12/11/2000	25/11/2000	304 898,03	F	FIXE	5.730	5.883	EURO	
35832 (CDC003)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/06/2015	03/08/2015	800 000,00	V	LIVRET A	2.000	2.005	EURO	
4297-5016544 (CDC001)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/11/2013	26/11/2013	375 000,00	V	LIVRET A	2.250	1.811	EURO	
8153-5042370 (CDC002)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/04/2014	28/04/2014	800 000,00	V	LIVRET A	2.250	2.024	EURO	
A1012797 (CED02)	CAISSE D EPARGNE COTE DAZUR	20/11/2012	31/11/2012	800 000,00	F	FIXE	4.730	4.857	EURO	
A1013789 (CED03)	CAISSE D EPARGNE COTE DAZUR	20/11/2013	27/11/2013	25/11/2014	200 000,00	F	FIXE	4.370	4.399	EURO
MIN264-040EUR/0281312 (DEXIA002)	DEXIA	30/12/2006	30/06/2009	600 000,00	V	LEP	3.360	2.911	EURO	
MON269667EUR (DEXIA003)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/06/2010	20/07/2010	282 125,00	F	FIXE	3.570	3.616	EURO	
MON269668EUR (DEXIA004)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/06/2010	20/07/2010	167 875,00	F	FIXE	2.460	2.482	EURO	
MON275469EUR (DEXIA005)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/07/2011	25/07/2011	95 000,00	F	FIXE	2.610	2.634	EURO	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Taux d'intérêt (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
								Type de taux (12)	Index (13)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts Obligataires (Total)		0		0						0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0		9283537,62						571 960,32	333 354,41	48 932,47
1f - Emprunts en euros (Total)		0		9283537,62						571 960,32	333 354,41	48 932,47
01 - 21404 (CRCAM0192)	N	0	A-1	189800,49	10	F	FIXE	3,440		13 979,94	6 850,84	0,00
00600129704 (CRCAM0193)	N	0	A-1	238838,18	5	F	FIXE	4,100		34 397,59	10 670,11	0,00
00600129707 (CRCAM0194)	N	0	A-1	675598,58	5	F	FIXE	4,100		97 382,31	30 207,69	0,00
00600467553 (CRCAM0195)	N	0	A-1	170763,95	7	F	FIXE	4,640		19 383,35	8 488,61	0,00
00600467553 (CRCAM0196)	N	0	A-1	481855,58	14	F	FIXE	3,640		24 269,57	18 094,17	0,00
2000.203 (CE001)	N	0	A-1	0	0	F	FIXE	5,730		29 374,56	1 059,81	0,00
35832 (CDC003)	N	0	A-1	800000	29	V	LIVRETA	2,000		0,00	0,00	6 575,16
4297-5015544 (CDC001)	N	0	A-1	362500	26	V	LIVRETA	2,250		12 500,00	8 554,39	7 230,14
B153-5042370 (CDC002)	N	0	A-1	773333,33	28	V	LIVRETA	2,250		26 666,67	18 149,61	0,00
A1012797 (CE002)	N	0	A-1	717043,5	14	F	FIXE	4,730		31 414,09	34 850,29	0,00
A1013789 (CE003)	N	0	A-1	180141,98	12	F	FIXE	4,370		10 141,32	8 315,38	0,00
MIN264040EUR10261312 (DEXIA002)	N	0	A-1	412500	13	V	LEP	2,620		30 000,00	11 298,76	0,00
MON269667EUR (DEXIA003)	N	0	A-1	199946,06	9	F	FIXE	3,570		16 857,57	7 515,37	0,00
MON269668EUR (DEXIA004)	N	0	A-1	115995,75	9	F	FIXE	2,460		10 403,28	3 013,36	465,25
MON275468EUR (DEXIA005)	N	0	A-1	77731,81	10	F	FIXE	2,610		5 708,53	1 965,63	305,25

Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
MON27547EUR (DEXIA005)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/07/2011	25/07/2011	01/11/2011	210 000,00	F	FIXE	2,610	2,634	EURO	T
MON27643EUR (DEXIA007)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/10/2011	02/12/2011	01/04/2012	500 000,00	F	FIXE	4,640	4,720	EURO	T
MON28013EUR (LB001)	LA BANQUE POSTALE	17/07/2013	12/08/2013	01/09/2014	300 000,00	F	FIXE	3,840	3,669	EURO	A
MPH24426EUR0255660 (DEXIA001)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/12/2005	01/01/2007	01/01/2008	3 587 772,71	C	TAUX IRES	1,000	4,009	EURO	A
1643 Emprunts en devises (total)								0			N B-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)								0			
11 Droits et cautionnements reçus (1)								0			
157 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)								0			
1671 Avances consolidées du Trésor (total)								0			
1672 Emprunts sur compte spéciaux du Trésor (total)								0			
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)								0			
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)								0			
1678 Autres emprunts et dettes (total)								0			

Emprunts et dettes au 31/12/N										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N (12)	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt Index taux (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Annuité de l'exercice
Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice									
MGN275470EUR (DEXIA006)	N	0	A-1	158 565,06	10	F	FIXE	2,610	12 618,86	4 345,06
MGN276436EUR (DEXIA007)	N	0	A-1	405 349,64	11	F	FIXE	4,640	26 861,89	19 591,71
MGN280132EUR (LSP001)	N	0	A-1	260 000,00	12	F	FIXE	3,840	20 000,00	10 752,00
MPH244256EUR/0255660 (DEXIA001)	N	0	B-1	3 069 772,71	11	C	STRUCT URES	3,970	150 000,00	129 000,32
1643 Emprunts en devises (total)		0		0				0	0	0
16441 Emprunts assortis d'une option de littage sur ligne de trésorerie (total)		0		0				0	0	0
1645 et cautionnements reçus	O	0		0				0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0		0				0	0	0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0		0				0	0	0
1672 Emprunts sur compte spéiaux du Trésor (total)		0		0				0	0	0
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0		0				0,000	0	0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0		0				0	0	0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0		0				0,000	0	0
		0		0				0,000	0	0

Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
160 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				565 670,16							
168756 - Autres groupements				565 670,16							
2006-131 (SIEPERS-1,06)	SIEPERS	06/07/2006	07/10/2006	150 000,00	F	FIXE	4,120	4,277	EURO	A	P
MIS21840EUR (SIEPERS-1,04)	SIEPERS	25/03/2004	01/01/2005	103 000,00	F	FIXE	4,770	4,774	EURO	A	O
MIS153275EUR001 (SIEPERS-3,99)	SIEPERS	14/10/2010	01/12/2010	134 284,68	F	FIXE	2,990	2,921	EURO	T	P
MIS-54134EUR001 (SIEPERS-1,00)	SIEPERS	29/05/2010	01/11/2010	87 986,48	F	FIXE	2,920	2,953	EURO	T	O
MOR231308EUR02039570 (SIEPERS-1,05)	SIEPERS	14/06/2005	01/07/2005	90 400,00	F	FIXE	3,840	3,841	EURO	A	A-1
1681 Autres emprunts (total)				0,00							
7				0,00							
1f 1 ns à moyen terme négociables (total)				0,00							
1687 Autres dettes (total)				0,00							
Total général				12 715 641,90							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euronext 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Emprunts et dettes au 31/12/N											
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du 31/12/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (13)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Annuité de l'exercice		
									Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0		269 323,18				43 060,84	12 053,14		0
168758 - Autres groupements		0		269 323,18				43 068,84	12 053,14		0
2006.131 (SIEPERS-1.06)	N	0	A-1	69 619,78	5	F	FIXE	4,120	10 050,32	3 282,41	1
MIN121840EUR/SIEPERS-1.04	N	0	A-1	57 103,79	8	F	FIXE	4,770	4 989,98	2 561,87	0
MIS153275EUR001 (SIEPERS-3.09)	N	0	A-1	63 983,33	3	F	FIXE	2,880	14 879,34	2 119,14	0
MIS154134EUR001 (SIEPERS-1.00)	N	0	A-1	45 981,09	4	F	FIXE	2,920	8 895,67	1 505,61	0
MGN231308EUR0239570 (SIEPERS-1.05)	N	0	A-1	52 625,19	9	F	FIXE	3,840	4 252,53	2 184,11	0
1681 Autres emprunts (Total)		0		0				0,00	0,00		0
168175 à moyen terme négociables (Total)		0		0				0,00	0,00		0
1687 Autres dettes (Total)		0		0				0,00	0,00		0
Total général		0		9 572 860,80				615 029,16	345 417,55	48 932,47	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévu pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire I OCB 101 5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 663.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au type de taux selon le capital restant dû (%)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0
Barrière simple B													
MPH2426EUR0255560 (DEXIA001)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	3 587 772,71	3 069 772,71	1. Indice en euro	20 ans	Du 01/01/2007 Au 01/01/2009	3,87	EURIBOR 12M	570 035,79	0,000	3,970	129 600,32	0,00
TOTAL (B)		3 587 772,71	3 069 772,71									129 600,32	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00										
Multiplicateur jusqu'à 5 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)		0,00	0,00						0,00	0,000	0,000	0,00	0
TOTAL (D)		0,00	0,00										
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00										
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00										
TOTAL GENERAL		3 587 772,71	3 069 772,71									129 600,32	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (des 1 à 6) : 1. Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écarts indice zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écarts indices suivant la zone euro / 5 : écarts d'indices inflation française ou zone euro ou écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer la montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date de déchéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de deux années après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts réputés au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

IV

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	23 67,93 % 6 503 088,09	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	1 32,07 % 3 069 772,71	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.